

LGV et nuisances : un rapport très attendu

La ministre des Transports affirme que les conclusions d'un rapport sur la LGV serait rendu « dans les prochaines semaines ».

Mardi, à l'Assemblée nationale, Yannick Favennec, député UDI de la Mayenne, a interrogé Elisabeth Borne, ministre des Transports, sur les conclusions du rapport que le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) « devait rendre fin novembre 2018 afin de proposer des actions concrètes pour lutter contre les nuisances sonores de la LGV Bretagne - Pays de la Loire ».

« Nous sommes le 19 février 2019. Près de trois mois se sont écoulés depuis fin novembre, date butoir annoncée pour la publication du rapport du CGEDD », écrit l'élu dans un communiqué de presse.

« Les riverains de la LGV de la Sarthe, de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine s'impatientent et leur exaspération les a même conduits à saisir la justice. Où en est ce rapport ? Pourquoi ce retard ? Quelles seront les mesures proposées afin de répondre aux attentes des personnes con-



Par rapport aux nuisances sonores, « les riverains de la Sarthe, de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine s'impatientent ». | CRÉDIT PHOTO : ARCHIVES OUEST FRANCE

cernées en matière de qualité de vie ? »

La ministre a annoncé que ce rapport serait publié « dans les toutes prochaines semaines et que les membres du CGEDD iraient eux-mêmes en présenter les conclusions devant les riverains pour en débattre ».